

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

PROCES-VERBAL N°16 du 15 mars 2016

Réunion Télématique:

Président de la CCS : Rodolphe ADAM.

Membres de la CCS : Francis DRUENNE, Dominique FONTAINE, Frederick FRANCILLETTE, Yves MOLINARIO,
Jacques TARRACOR,

Assistent :

Représentant DTN : Philippe CHEVALET.

Attaché de la CCS : Boris DEJEAN.

I Dossier :

Suite à la décision de la CCS indiquée dans son PV n°15 du 5 mars 2016, voici la liste des clubs ayant fait une demande de report de droit pour le 7^{ème} tour des coupes de France jeunes et pouvant en bénéficier conformément à l'article 10.4 du RGEN partie « annuel » :

M20 féminine:

- BEZIERS VOLLEY-BALL 0340015
- RACING CLUB DE CANNES 0061297

M17 féminine:

- RENNES ETUDIANTS CLUB 0351417
- ASS SPORTIVE DE MONACO 0062701
- BEZIERS VOLLEY-BALL 0340015

M17 masculine:

- RENNES ETUDIANTS CLUB 0351417
- ENTENTE SPORTIVE YERROISE 0917023

En conclusion:

- Les tournois JFA, JFB, CMC, CFA, CFD, CFF sont implantés au 1 mai 2016.
- En cas d'indisponibilité de la salle et sur présentation de justificatif, le tournoi sera avancé au samedi 30 avril 2016.
- En cas d'accord entre les trois clubs, le tournoi pourra être avancé. Il ne pourra en aucun cas être joué après le 1^{er} mai 2016.